



Albi le 08/12/2022

Fédération syndicale Unitaire 81 201 rue Jarlard 81000 Albi

à

Monsieur le maire de Castres Mairie de Castres 1 rue de l'Hôtel de Ville 81100 Castres

Monsieur le maire de Castres,

En tant qu'organisation syndicale majoritaire dans le premier degré, nous avons été interpellé.es par plusieurs enseignant·es au sujet des garderies et études surveillées du soir dans les écoles publiques de la ville.

Sous prétexte de hausse des prix de l'énergie, de l'alimentation, vous comptez rendre payant le temps périscolaire, mesure présentée dans un courrier adressé aux parents et aux écoles et envoyé par mail. Cette mesure viendrait s'ajouter à la hausse des tarifs de la cantine et au fait que vous n'ayez pas rallumé les chauffages des gymnases après les vacances d'automne sans en avertir les écoles. Vous avez aussi l'indécence d'évoquer dans ce courrier l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires dans le poids des contraintes financières des collectivités territoriales pour justifier votre mesure, jetant les personnels en pâture aux parents mécontents. Nous vous rappelons que vous avez en septembre 2022 divisé par deux la rémunération de ces mêmes fonctionnaires pour la garderie du matin.

Vous dites que de nombreux ménages « connaissent des contraintes financières extrêmement fortes » et vous décideriez de les alourdir encore plus ? Nous vous rappelons que nous parlons des enfants de vos administré·es et des élèves de l'École de la République. Celle-ci repose sur plusieurs grands principes dont celui de la gratuité qui a pour rôle de limiter le plus possible les inégalités entre les familles.

Or, un grand nombre de parents d'élèves dont certains ont plusieurs enfants scolarisés au primaire vont faire le choix de les retirer du périscolaire parce que ce budget serait trop lourd à supporter. Ils seront donc plus tôt à la maison, devant les écrans pour certains et dans l'impossibilité pour d'autres de faire les devoirs avec l'aide et les explications dont ils auraient besoin et que leurs parents ne peuvent pas toujours leur apporter. Ceci par manque de temps ou de capacité ou parce qu'ils ne seront pas présent·es. Cela créera des situations où les grands frères et grandes sœurs viendront récupérer les plus petit·es et les garder parce qu'ils seront seul·s à la maison, leurs parents travaillant. D'autres familles n'auront pas d'autre choix que de laisser leur(s) enfant(s) à l'école et devront se serrer la ceinture pour arriver à boucler la fin du mois.

Lors des réunions de « concertations » avec les directeurs et directrices d'écoles le 7 novembre et les délégué·es de parents d'élèves le 14 novembre, Mme Vicente, adjointe chargée des affaires scolaires, avait été rassurante en affirmant qu'il s'agissait « seulement d'une réflexion et uniquement à partir de la rentrée 2023 ».

Or, les directeurs et directrices et les parents d'élèves ont été très surpris.es de recevoir le 1 er décembre au matin le courrier leur indiquant l'organisation et la tarification des garderies. Ce courrier semble ne laisser que peu de doutes sur la décision finale.

Nous portons la voix des enseignant·es, attaché·es à leur mission de service public, qui essaient avec toute l'énergie dont ils peuvent faire preuve, d'accueillir leurs élèves dans les meilleures conditions possibles et de faire reculer les inégalités.

Nous vous demandons, solennellement, d'abandonner ce choix politique socialement injuste.

Soyez assuré, monsieur le maire, de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale.

Pour la FSU-SNUipp 81,

Les co-secrétaires, Bérengère Bascoul , Valérie Clerc, Thomas Verdier

FSU 81 SNUipp

Pour la FSU 81,

Les co-secrétaires, Benoit Foucambert et Mathieu Moles

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN